

Rapport du Conseil d'orientation des infrastructures

Une avancée dans la préparation d'un Plan vélo interministériel au cœur d'une nouvelle stratégie des mobilités

Remis ce jeudi 1^{er} février à la Ministre des Transports, le très attendu [rapport du Conseil d'orientation des infrastructures](#) marque une nouvelle étape dans la préparation de la stratégie du Gouvernement pour la mobilité du quotidien et une avancée avec la reconnaissance du rôle que le vélo et les modes actifs peuvent et doivent y jouer. Pour la première fois depuis près de 15 ans¹, l'Etat pourrait inscrire des financements en faveur du vélo et des modes actifs en face des objectifs qu'il a fixés. Si 12,5% de part modale du vélo en 2030 sont visés dans la stratégie pour la mobilité propre, aucun financement de l'Etat n'a été inscrit pour atteindre cet objectif ambitieux et rendu encore plus nécessaire par la pollution atmosphérique croissante et les sanctions européennes encourues par la France pour le non-respect de ses engagements.

La confirmation que le vélo et la mobilité active devraient être pris en compte non seulement dans la stratégie gouvernementale mais aussi dans la programmation budgétaire de la prochaine Loi d'orientation des mobilités et de la réalisation des infrastructures des prochaines années est déjà une avancée importante. Le scénario équilibré du rapport remis par le Président Duron et les membres du Conseil d'orientation des infrastructures avec un budget de 350 millions d'euros sur 4 ans est cependant en deçà des propositions de la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) et du Club des villes et territoires cyclables qui, tous deux auditionnés par le COI, ont estimé à 200 millions d'euros par an les besoins financiers pour accélérer la transition vers une mobilité plus durable et équitable grâce au développement de l'usage du vélo et des modes actifs.

« La présentation des propositions du Conseil d'orientation des infrastructures en faveur du financement des infrastructures vélo et modes actifs est un signal positif » a souligné Pierre SERNE, président du Club des villes et territoires cyclables. « Mais il demande à être confirmé par la présentation d'un vrai plan vélo interministériel et dans les arbitrages qui seront rendus par le Gouvernement. La France ne rattrapera pas son retard sans que l'Etat ne participe à l'effort qui est demandé aux collectivités territoriales qui supportent seules l'investissement financier et à tous en matière de changement de comportement de mobilité. Nous attendons les décisions qui confirmeront ces signaux positifs et l'avancée importante que constitue l'inscription d'une enveloppe financière dédiée aux mobilités actives. Toutes les occasions d'inscrire le vélo et les modes actifs dans les grands plans de relance et d'investissement ont été manquées depuis dix ans malgré nos efforts. Puisse cet engagement du Gouvernement en faveur de la mobilité du quotidien changer en profondeur son regard sur les solutions dont il dispose afin de les actionner à grande échelle. »

« La FUB propose un plan vélo sincère, assumé et financé. » rebondit Olivier SCHNEIDER président de la FUB. « Financer des infrastructures cyclables répond à une attente majeure des Françaises et des Français : 80% des 113 000 répondants (et 85% des répondantes) à l'enquête Parlons vélo demandent des aménagements séparés de qualité... Cependant si un budget national de 350 millions d'euros constitue indéniablement une avancée majeure, la petite reine ne changera réellement de braquet que si on met en place un système vélo complet et cohérent, apportant des réponses à tous les enjeux : lutte contre le vol, fiscalité, éducation à la mobilité citoyenne. Ce nouveau système vélo ne fonctionnera donc correctement que si un soin particulier est apporté à la gouvernance, qui intégrera tous les acteurs – y compris la société civile – et englobera ainsi tous les enjeux. Nous comptons sur

¹ Suppression des crédits d'Etat dans le cadre des plans de déplacement urbain dans la Loi de finances pour 2004.

Elisabeth Borne pour rassembler autour du vélo tout le Gouvernement en particulier les ministères de la Santé, des Sports, de l'Education Nationale, de l'Intérieur, de la Cohésion des Territoires, sans oublier celui des Finances. Le détricotage par Bercy du nouveau bonus VAE, censé remplacer le dispositif qui a pris fin le 31 janvier, a en effet marqué les esprits. Nous sommes donc résolument optimistes, mais pas naïfs, et resterons vigilants ».

Contacts presse :

FUB : Olivier SCHNEIDER, président – T. 06 16 09 12 29 – president@fub.fr

Club des villes et territoires cyclables : Claude Lisbonis/ CLC – 06 20 67 18 66- clc@claudelisbonis.com

Le Club des villes et territoires cyclables, réseau de collectivités territoriales, créé en 1989 par 10 villes pionnières, rassemble aujourd'hui plus de 1 500 collectivités territoriales : communes, agglomérations, départements, régions. Les élus réunis au sein du Club agissent pour développer l'usage du vélo au quotidien - mode de transport à part entière -, les modes actifs et les politiques de mobilité et d'aménagement urbain durables. www.villes-cyclables.org

La Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB), réseau de 268 associations membres, agit pour apporter des réponses concrètes aux préoccupations des cyclistes et promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien. Elle a lancé l'initiative Parlons vélo qui sollicite notamment la création d'un fonds national en faveur du développement du vélo. www.fub.fr - www.parlons-velo.fr